

UN 8 MARS DE DÉFENSE ET DE CONQUÊTE DES DROITS DES FEMMES

LE 8 MARS EST LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES.

CE N'EST PAS LA JOURNÉE DE "LA" FEMME COMME LES MÉDIAS LE PROPAGENT, C'EST UNE JOURNÉE DE LUTTES.

IL N'Y A PAS UNE FEMME, MAIS DES FEMMES QUI, JOUR APRÈS JOUR, SONT CONFRONTÉES AUX "PETITES CHOSES DU QUOTIDIEN" RELEVANT DE LA DOMINATION MASCULINE. QU'IL S'AGISSE DE LA "BLAGUE" SUR LES BLONDES, DES REMARQUES OU REGARDS SUR LES TENUES VESTIMENTAIRES, DES ATTOUchemENTS SUBIS DANS LES TRANSPORTS, DES ENTRETIENS D'EMBAUCHE OÙ LE DÉsir DE GROSSESSE EST QUESTIONNÉ, DES EMPLOIS À TEMPS PARTIEL QU'ON NOUS RÉSERVE SOUS LES PRÉTEXTE DE CONCILIER NOTRE VIE FAMILIALE, DU QUART DE DIFFÉRENCE DE SALAIRE EN MOINS, DE L'ÉVIDENCE QU'IL FAUT PENSER LES COURSES, LES RENDEZ VOUS CHEZ LE MÉDECIN POUR LES ENFANTS, LE MÉNAGE...

LA LISTE EST LONGUE ! ELLE EST LE SIGNE D'UN SYSTÈME PATRIARCAL QUI, COMME TOUT SYSTÈME, S'IMMISCE DANS NOTRE QUOTIDIEN ET NOTRE FAÇON D'ÊTRE, AU POINT QU'IL EST DIFFICILE D'Y ÉCHAPPER.

A L'APPEL DU COLLECTIF "8 MARS TOUTE L'ANNÉE" : CGT, FSU, SOLIDAIRES, UNEF, SOLIDAIRES ÉTUDIANTS, UNL, AGILE, FEMMES ET HOMMES D'AVENIR, LDH, PLANNING FAMILIAL, OSEZ LE FEMINISME 63, SOUTENU PAR ENSEMBLE, NPA, PCF, UEC, JC, AL

MOBILISATION JEUDI 8 MARS 2018:

16H : INFORMATIONS ! PRÉSENCE DU COLLECTIF AVEC EXPOSITIONS, ANIMATIONS...

18H : RASSEMBLEMENT

PLACE DE JAUDE - CLERMONT FERRAND

15H40, TOUJOURS D'ACTUALITÉ !

15H40, C'EST L'HEURE À LAQUELLE LES FEMMES ARRÊTENT D'ÊTRE PAYÉES CHAQUE JOUR, SUR LA BASE D'UNE JOURNÉE STANDARD (9H-12H30/13H30-17H). LES FEMMES SONT TOUJOURS PAYÉES 26% DE MOINS QUE LES HOMMES.

ALORS, AGISSEZ ENSEMBLE SUR VOTRE LIEU DE TRAVAIL, DANS LA RUE, COMME VOUS LE DÉCIDEREZ : ARRÊT DE TRAVAIL, PORT DE BADGES, D'AUTOCOLLANTS... QUELLE QUE SOIT LA FORME, MONTREZ ENSEMBLE QUE VOUS REVENDIQUEZ L'ÉGALITÉ !



8 MARS : UNE JOURNÉE INTERNATIONALE

CETTE JOURNÉE EST L'OCCASION POUR TOUTES LES FEMMES DU MONDE ENTIER DE DÉNONCER LES VIOLENCES DONT ELLES SONT VICTIMES ET DE REVENDIQUER LES DROITS DONT LE SYSTÈME PATRIARCAL LES PRIVE : DROIT À DISPOSER LIBREMENT DE SON CORPS PAR LA CONTRACEPTION ET L'AVORTEMENT, DROIT AU RESPECT ET À LA DIGNITÉ PAR DES SANCTIONS CONTRE LES HARCELEURS, DROIT À L'ÉGALITÉ DANS TOUS LES DOMAINES...

DANS DES DIZAINES ET DES DIZAINES DE PAYS, LES FEMMES SE RASSEMBLERONT ET MANIFESTERONT UNE FOIS ENCORE POUR CRIER TOUJOURS PLUS FORT, INLASSABLEMENT, LEUR COLÈRE ET REVENDIQUER SIMPLEMENT LEUR JUSTE DROIT !

EN 2018 NOUS VOULONS :

1 L'APPLICATION DE RÉELLES SANCTIONS DANS LE PRIVÉ COMME LE PUBLIC, POUR LES ENTREPRISES ET ADMINISTRATIONS QUI DISCRIMINENT.

2 LA REVALORISATION DES MÉTIERS À PRÉDOMINANCE FÉMININE (AUGMENTER LES SALAIRES, AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL, RECONNAÎTRE LES QUALIFICATIONS ET LA PÉNIBILITÉ.

3 UN PLAN DE RATTRAPAGE DES ÉCARTS DE RÉMUNÉRATION ET DE RETRAITES ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES.

4 LA FIN DES TEMPS PARTIELS MORCELÉS ET DE MOINS DE 24H/SEMAINE, L'ÉGALE RÉMUNÉRATION DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES.

5 L'ÉGALITÉ DU MONTANT DES RETRAITES. CE QUI PASSE ENTRE AUTRE PAR LA FIN DE L'AUGMENTATION DE LA CSG QUI TOUCHE AVANT TOUT LES PETITES RETRAITES.

6 UN DROIT DU TRAVAIL PROTÉCTEUR QUI GARANTIT L'ÉGALITÉ DES DROITS, CE QUI PASSE PAR L'ABROGATION DES ORDONNANCES ET DE LA LOI TRAVAIL, AINSI QUE PAR LA CONTRAINTE POUR LES ENTREPRISES DE PAYER LES FEMMES AUTANT QUE LES HOMMES.

7 LA FIN DES DISCRIMINATIONS AVEC LA MISE EN PLACE D'UN REGISTRE DES EMBAUCHES ET D'UNE ACTION DE GROUPE, PERMETTANT AUX VICTIMES DE DISCRIMINATIONS D'ALLER ENSEMBLE EN JUSTICE.

8 LE PASSAGE EN CDI ET LA TITULARISATION DE TOUTES LES PRÉCAIRES, LE PASSAGE DES CONTRATS PARTIELS EN TEMPS COMPLET POUR CELLES ET CEUX QUI LE SOUHAITENT.

9 LA RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL À 32H.

10 LA PROTECTION DE LA MATERNITÉ ET LE SOUTIEN DE LA PARENTALITÉ (ALLONGEMENT DU CONGÉ MATERNITÉ ET DU CONGÉ PATERNITÉ, OBLIGATION D'AMÉNAGEMENT DU POSTE DE TRAVAIL, ALLÈGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL...)

11 DES MOYENS POUR UN SERVICE PUBLIC EFFICACE DE PRISE EN CHARGE DE L'ENFANCE ET DE LA PERTE D'AUTONOMIE.

12 UNE LOI-CADRE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES AU TRAVAIL ET DANS LA VIE, AVEC DES MESURES DE PRÉVENTION DES VIOLENCES, DE PROTECTION ET D'ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES ET DE SANCTION DES AGRESSEURS.

13 POUR UN ACCÈS LIBRE ET REMBOURSÉ À LA CONTRACEPTION ET L'IVG SUR TOUT LE TERRITOIRE ET POUR TOUTES.

14 LA MISE EN PLACE D'UNE VÉRITABLE ÉDUCATION À L'ÉGALITÉ ENTRE LES FILLES ET LES GARÇONS.

TANT QUE NOUS NE SERONS PAS LIBRES ET RESPECTÉES, NOUS LUTTERONS POUR NOS DROITS!



MOBILISATION JEUDI 8 MARS 2018:

16H : INFORMATION ! PRÉSENCE DU COLLECTIF AVEC EXPOSITIONS, ANIMATIONS...

18H : RASSEMBLEMENT

PLACE DE JAUDE - CLERMONT FERRAND